

CONFIDENTIEL DÉFENSE

Ministère de la Défense
N° 014894 DU 03 NOV 2006

Le 16 septembre 1993
N°18946/N

FICHE PARTICULIERE

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense
N° 001103 du 12 MAR 2021

RWANDA

POSITIONS ANTI-FRANCAISES DU FPR

A l'occasion d'une rencontre officielle avec le président Habyarimana, le 12 septembre, à Kinihira, le Front Patriotique Rwandais (FPR), par l'intermédiaire de son président, le colonel Kanyarengwe, a développé des positions nettement anti-françaises.

Après avoir soutenu la solution de l'élargissement du Groupe d'Observateurs Militaires Neutres (GOMN) (1) en vue de permettre la mise en place rapide des institutions de la transition (2), le colonel Kanyarengwe a fustigé ouvertement le maintien du détachement militaire français, déclarant que son départ était une question de principe et d'honneur.

Devant quelques auditeurs, le chef du FPR a ensuite précisé que le départ des troupes françaises s'imposait puisqu'elles étaient ennemies. Le colonel Kanyarengwe a ajouté que leur départ éviterait d'offrir un prétexte à une nouvelle intervention française provoquée par d'éventuelles agressions sur des militaires français. En ce qui concerne la présence du Détachement d'Assistance Militaire et d'Instruction (DAMI), le FPR souhaite qu'il se retire du pays momentanément, quitte à revenir dès que sa sécurité pourra être assurée dans le cadre des nouvelles institutions.

.../...

(1) Une mission conjointe gouvernement-FPR est à New York pour discuter de l'élargissement du GOMN et pour lui attribuer un mandat officiel des Nations Unies dans le cadre de la mission générale de la Force Internationale Neutre (FIN).

(2) Conformément à l'accord de paix du 4 août 1993, la mise en place des institutions de la transition devait intervenir avant le 10 septembre 1993. En raison des retards observés dans la mise sur pied de la FIN (arrivée prévue pour la mi-décembre), la solution d'un GOMN élargi et de détachements mixtes Forces Armées Rwandaises (FAR)-FPR a été évoquée par le FPR mais combattue par le gouvernement.

CONFIDENTIEL DÉFENSE

111

CONFIDENTIEL DÉFENSE

Déclassé par décision
du ministre de la Défense
N° 014894 du 03 NOV 2006

2

Commentaire :

Les observateurs présents à Kinyinya ont pu remarquer un net regain de tension entre le président Habyarimana et le représentant du FPR. Le dépassement de la date prévue pour la mise en place de la transition (10 septembre), dû à l'absence de la Force Internationale Neutre, non encore constituée, sera certainement à l'origine de la résurgence des anciennes craintes et du climat de méfiance qui prédominaient avant la signature de l'accord de paix. Dans ce contexte, les mois précédant la mise en place d'une telle force (FIN ou GOMN élargi) seront critiques.

Pour le président Habyarimana, la présence des troupes françaises constitue l'unique garantie d'une transition pacifique. Le camp présidentiel est en effet très inquiet de la présence, à proximité de Kigali, du bataillon de protection du FPR (600 hommes bien entraînés et destinés théoriquement à protéger les fonctionnaires du FPR exerçant leurs fonctions au sein des futures institutions) et redoute encore une prise du pouvoir par la force. A ce titre, le chef de l'Etat recommande le retrait des troupes françaises au fur et à mesure de l'arrivée des premiers éléments de la FIN.

De son côté, le FPR s'est toujours montré hostile au principe de la FIN, lui préférant une solution purement africaine, celle du GOMN élargi. Tout en affichant clairement qu'ils ne remettent pas en cause les clauses signées à Arusha, les dirigeants du FPR, en exerçant ce genre de pressions sur la légitimité du soutien français au président rwandais, testent sa volonté réelle à s'impliquer dans le processus de transition.

Déclassé par décision
du ministre de la Défense

N° 001153 du 12 MAR 2021

CONFIDENTIEL DÉFENSE

110